

INFORMATION ET VENTE



POINT INFO BUS

04 79 89 77 32

Place de la Gare – Albertville
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



URGENCE LIGNES JUNIOR

06 27 61 95 96

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



JE DOIS RENOUELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS

Inscris-toi sur www.tra-mobilite.com pour commander ton abonnement annuel

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline**, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur www.tra-mobilite.com pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site www.tra-mobilite.com

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL*



791

HORAIRES LIGNE

Du 1^{er} septembre 2022 au 7 juillet 2023

Verrens-Arvey
Chef-Lieu Ecole

Tournon
Ecole Primaire



tra-mobilite.com

TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 1^{er} septembre 2022

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 ^{ER}	2 ^E	3 ^E	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le 1^{er} mai et le 10 juillet inclus
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITE sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2^{ème} parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1^{er} mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITE ne pourra garantir une place pour votre enfant.

791

- **Verrens-Arvey**
Chef-Lieu Ecole
- **Verrens-Arvey**
Arvey
- **Verrens-Arvey**
Samuaz
- **Verrens-Arvey**
Les Rochiaz
- **Verrens-Arvey**
Les Mojon/ Mollies
- **Verrens-Arvey**
Le Mollard
- **Verrens-Arvey**
Les Piffets
- **Plancherine**
Mairie
- **Plancherine**
La Tour
- **Plancherine**
Bassin
- **Plancherine**
Les trois Nants
- **Verrens-Arvey**
Les Tanches
- **Verrens-Arvey**
Chef-Lieu Ecole
- **Tournon**
Ecole Primaire

A l l e r		N° de Circuit	791	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Verrens-Arvey	Ecole Primaire		7:56	13:01
Verrens-Arvey	Arvey		7:58	13:03
Verrens-Arvey	Samuaz		8:00	13:05
Verrens-Arvey	Les Rochiaz		8:02	13:07
Verrens-Arvey	Les Mojon/ Mollies		8:03	13:08
Verrens-Arvey	Le Mollard		8:05	13:10
Verrens-Arvey	Les Piffets		8:06	13:11
Plancherine	Mairie		8:08	13:13
Plancherine	La Tour		8:10	13:15
Plancherine	Bassin		8:12	13:17
Plancherine	Les trois Nants		8:14	13:19
Verrens-Arvey	Les Tanches		8:16	13:21
Verrens-Arvey	Chef-Lieu Ecole		8:19	13:24
Tournon	Ecole Primaire		8:26	13:26

R e t o u r		N° de Circuit	791	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Tournon	Ecole Primaire		11:30	16:28
Verrens-Arvey	Ecole Primaire		11:36	16:32
Verrens-Arvey	Arvey		11:38	16:35
Verrens-Arvey	Samuaz		11:40	16:37
Verrens-Arvey	Les Rochiaz		11:42	16:39
Verrens-Arvey	Les Mojon/ Mollies		11:43	16:41
Verrens-Arvey	Le Mollard		11:45	16:44
Verrens-Arvey	Les Piffets		11:47	16:46
Plancherine	Mairie		11:49	16:48
Plancherine	La Tour		11:51	16:50
Plancherine	Bassin		11:54	16:53
Plancherine	Les trois Nants		11:56	16:55
Verrens-Arvey	Les Tanches		11:58	16:57
Verrens-Arvey	Ecole Primaire		12:01	17:00

Vacances 2022/2023

- **TOUSSAINT** : du 22 octobre au 6 novembre 2022
- **NOËL** : du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023
- **HIVER** : du 4 au 19 février 2023
- **PRINTEMPS** : du 8 au 23 avril 2023
- **ASCENSION** : du 17 au 21 mai 2023
- **ÉTÉ 2023** : du 8 juillet au 31 août 2023

Aucun bus ne circule les jours fériés

Jours de fonctionnement : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi

Attention ! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'heure indiquée